OFFICE NATIONAL
DE DÉVELOPPEMENT
DU SPORT ET DE LA CULTURE

MINISTERE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS, DU RAYONNEMENT CULTUREL ET DES ARTS, CHARGE DE LA VIE ASSOCIATIVE

OFFICE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DU

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL

Date de lancement : 07 juillet 2026
Appel d'offres : N° STSP1-3/2026
Nom du projet : Travaux de remplacement du parquet du gymnase du Palais Des Sports
Source de financement : RG

1. OBJET

L'Office National de Développement du Sport et de la Culture (ONDSC) lance un Appel d'Offres Ouvert International pour les travaux de remplacement du parquet du gymnase du Palais des Sports de Libreville.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est constitué d'un lot unique et indivisible.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n°00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du Code des Marchés Publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du Marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.
Les soumissionnaires sont tenus de fournir, à la Direction Générale des Marchés Publics, la liste de leurs bénéficiaires effectifs, contre délivrance d'un accusé de réception à joindre dans l'offre, conformément aux dispositions de l'Arrêté n°032-22/MER/MBCP du 17 juin 2022 fixant les modalités de collecte des données personnelles auprès des bénéficiaires effectifs des entreprises soumissionnaires des marchés publics et de publication en ligne pour les entreprises titulaires.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement d'un montant non remboursable de **quatre cent mille (400 000) francs CFA**. Ce montant est de 200 000 pour les PME bénéficiant d'un agrément PME. Ce paiement se fera sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à la même adresse :

Office National de Développement du Sport et de la Culture
Direction des Opérations et du Suivi des Projets
Immeuble ANPI, 5ème Etages (Centre-ville)
BP 23101 Libreville-Gabon
A l'attention de :
Monsieur **D. Jesmin BOUBALA** – Tél. : 077 15 29 74 / 060 39 34 01 /
Email :boubalajesmin@gmail.com

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées auprès du Service courrier de l'Office National de Développement du Sport et de la Culture, sise au 5ème Etages de l'Immeuble ANPI (Centre-ville), au plus tard le **20 août 2026 à 09 heures 30 minutes** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre Hors Taxes.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au moins cinq ans d'existence ne pas soumises à l'obligation de garantie de soumission.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, **le 20 août 2026 à 10 heures précises** dans la salle de réunion de l'ONDSC.

Le Directeur Général de l'Office National de Développement du Sport et de la Culture

Lieutenant-Colonel Loïc NGOUAYIT-KOUNDA

Le Directeur Général des Marchés Publics

Commissaire Général Sylvie NGUEMBHIT